

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 15 décembre 2021

CONFÉRENCE DE PRESSE

PRÉSENTATION DE « L'APPEL DE LA SORBONNE : POUR UNE EUROPE DE LA SANTÉ INNOVANTE, ATTRACTIVE ET BIENVEILLANTE »

Le 15 décembre 2021, de 10h30 à 11h30, s'est tenue à Paris une première conférence de presse de présentation de « l'Appel de la Sorbonne : pour une Europe de la Santé innovante, attractive et bienveillante », organisée par la Conférence des Doyens des facultés de médecine et la Conférence des Présidents d'Université. Durant la conférence, se sont exprimés le Pr Patrice Diot (président de la Conférence des doyens de Médecine), le Pr Manuel Tunon de Lara (Président de la Conférence des Présidents d'Université), le Pr Didier Samuel (Doyen de la Faculté de médecine Paris-Saclay, Président du CNCR), le Dr Gaetane Nocturne (MCU-PH, Commission des relations internationales de la Faculté de Médecine Paris-Saclay), Nicolas Lunel (Président de l'Anemf) et le Pr Patrick Lévy (Président du Comité Europe de la Conférence des Présidents d'Université).

« L'Appel de la Sorbonne : pour une Europe de la Santé innovante, attractive et bienveillante » est une plateforme de propositions publiée à l'issue du « Grand Colloque Européen : la Formation, la Recherche et l'Innovation dans l'Europe de la santé » du 30 septembre 2021 à la Sorbonne. L'Appel a pour objectif de poser les bases d'une Europe de la Santé fondée sur la Formation, la Recherche et l'Innovation, proche du quotidien et des besoins des citoyens de l'Union européenne. Il vise à aider à préparer en commun, en Europe, les réponses aux défis sanitaires de demain.

Les propositions ont été construites en collaboration avec les partenaires français et européens : la Conférence des Directeurs Généraux des Centres hospitaliers universitaires, la Conférence des Présidents de Commissions Médicales d'Établissement des CHU, les Conférences des Doyens des facultés de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique, la Charité-Universitätsmedizin à Berlin (Allemagne), l'Université KU Leuven à Louvain (Belgique) et l'Université la Sapienza à Rome (Italie).

Comme l'ont souligné le Président de la Conférence des doyens de Médecine et le Président de la Conférence des Présidents d'Université, « *cet Appel est important pour les communautés universitaires et de la santé car nous pensons que le passage à l'échelle européenne nous permet de progresser et de nous projeter dans l'avenir* ».

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne

Les signataires de l'Appel de la Sorbonne espèrent profiter du contexte de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne pour porter les propositions émises. Le texte a d'ailleurs été diffusé auprès de l'Élysée, de Matignon, du Ministère des Solidarités et de la Santé, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du Parlement européen et de la Commission européenne. Il doit également être diffusé et présenté auprès des médias et des institutions compétentes dans les pays européens partenaires. Comme l'a précisé le Doyen Patrice Diot, « *il s'agit d'une initiative d'universitaires française suivie par des collègues européens d'universités européennes prestigieuses* ».

Au-delà de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne qui est une motivation très forte, ce travail de construction d'une politique européenne de la Santé se fera sur le long-terme avec les acteurs de terrain européens et les États membres.

Trois thèmes clé pour l'Europe de la Santé

Durant la conférence de presse, les propositions présentes dans l'Appel de la Sorbonne ont été détaillées par le Pr Didier Samuel (Doyen de la Faculté de médecine Paris-Saclay, Président du CNCR), le Dr Gaetane Nocturne (MCU-PH, Commission des relations internationales de la Faculté de Médecine Paris-Saclay), Nicolas Lunel (Président de l'Anemf) et le Pr Patrick Lévy (Président du Comité Europe de la Conférence des Présidents d'Université).

Le Pr Patrice Diot et le Pr Manuel Tunon ont insisté en particulier sur l'importance des propositions faites en matière de mobilité étudiante : *« nous avons la conviction qu'il faut agir pour renforcer la mobilité des étudiants européens en santé, actuellement très inférieure à celles des autres composantes de l'université. Nous devons corriger ce problème, notamment pour assurer le bien-être étudiant. Et le développement des mobilités est essentiel pour former des forces soignantes et de recherche et d'innovation européennes »*.

- **Thème 1 : « La recherche et l'innovation à l'œuvre pour la construction d'une politique de santé européenne », présenté par le Pr Didier Samuel**

Synthèse des 5 propositions :

1. **Moderniser les processus** pour assurer la translation effective et simplifiée, sur le terrain, des mesures et investissements adoptés au niveau européen.
 2. Développer **des cursus européens décloisonnés en innovation-recherche** et stabiliser le parcours postdoctoral (en sanctuarisant le temps de la recherche et en créant des cursus professionnels avec des salaires attractifs) pour construire une nouvelle génération de professionnels, chercheurs et soignants européens armés pour affronter les nouveaux enjeux.
 3. Faciliter la recherche clinique en Europe en **levant les verrous réglementaires** qui actuellement, obligent, par exemple, à faire signer un projet d'essai clinique multicentrique à chaque État membre et à chaque système hospitalier.
 4. Mettre en place et renforcer **les « pôles Europe »** au sein des hôpitaux, des facultés et des universités.
 5. Développer **des systèmes d'accompagnement européens des chercheurs** en Europe.
- **Thème 2 : « Assurer le bien vivre et la mobilité des étudiants en Santé dans le cadre de formations de qualité en Europe », présenté par le Dr Gaetane Nocturne et Nicolas Lunel**

Synthèse des 5 propositions :

1. Proposer à la Commission européenne et aux États membres de **créer un groupe de travail européen autour de la modernisation des programmes d'études et du renforcement des compétences attendues** des étudiants, et de l'organisation des études en santé dans les différents pays membres de l'Union européenne. Le groupe de travail pourrait aboutir, à terme, à **une conférence interministérielle européenne** entre les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur des États membres pour produire un premier engagement partagé sur ce sujet.
 2. Dans les pays européens où c'est nécessaire, **renforcer la mobilité dans le cadre du 2e cycle**, notamment en 5e année, en DFASM 3 pour la médecine (Diplôme de formation Approfondie en Sciences médicales - 3e année, référentiel français).
 3. Organiser, pour les étudiants du 3e cycle, **des échanges inter-CHU européens**.
 4. Compléter la formation des étudiants en Santé par **l'apprentissage obligatoire d'une langue vivante** (anglais et/ou autre langue de l'Union européenne) durant le cursus universitaire.
 5. Mener un travail de fond structuré d'**information et de communication** auprès des étudiants et des professeurs en Santé, mais aussi des établissements, des administrations et des collectivités territoriales dont dépendent certaines formations paramédicales, sur les possibilités et les opportunités de mobilités en Europe.
- **Thème 3 : « La place des universités européennes dans la défense de la rationalité, de la science et d'une réalité de l'evidence-based science », présenté par le Pr Patrick Lévy**

Synthèse des 5 propositions :

1. Développer des diplômes et l'offre de formation continue des universités de santé pour **former les media et les responsables politiques à l'evidence-based science** et à la culture scientifique. Une nouvelle collaboration renforcée doit être mise en place entre l'université et **les écoles de journalisme** en Europe.
2. Créer **des instituts de santé publique** au sein des universités pluridisciplinaires, associant toutes les compétences médicales, scientifiques et en sciences humaines, afin de former des médecins et des professionnels qui œuvrent pour une santé publique active.
3. Consolider la formation des étudiants en Santé européens en y insérant deux nouveaux enseignements : une formation à **l'éthique et à la déontologie médicale** et une formation à **la communication scientifique**.
4. Inciter les chercheurs qui bénéficient de fonds publics à intervenir **dans des débats de société** dans leurs domaines de compétences.
5. Créer **une Association européenne de l'information médicale** qui associe universitaires et des journalistes.

Les 15 propositions complètes sont contextualisées et détaillées dans l'Appel de la Sorbonne en pièce jointe.

Les réflexions et actions prochaines

La Conférence de presse a également été l'occasion de lancer de nouvelles pistes d'action et de réflexion sur ces sujets.

À propos de la formation des étudiants, le Pr Patrice Diot a ainsi déclaré : *« j'ai le sentiment que nous devons constituer, en Europe, un socle de formation initial en médecine fondé sur les matières essentielles : l'anatomie, la physiologie, la sémiologie, les sciences humaines et sociales et l'apprentissage d'une langue vivante. Si nous construisions un premier cycle commun en Europe nous progresserions certainement. »*

Avant d'ajouter, à propos de la coopération entre les universités européennes : *« nous pourrions imaginer de constituer une Conférence européenne des doyens des facultés de médecine. Car, quand nous arrivons à nous parler nous nous comprenons immédiatement et nous partageons les mêmes motivations ».*

Contact presse :

ORTUS - Françoise Millet francoisemillet@ortus-sante.fr – 06 86 89 55 17

ORTUS - Nicolas Merlet nicolasmerlet@ortus-sante.fr – 06 25 79 64 79

CPU - Johanne Ferry-Dely: Johanne.FERRY-DELY@cpu.fr - 06 07 53 06 66



FACOLTÀ DI MEDICINA
E ODONTOIATRIA



KU LEUVEN